



Bonjour joueurs et joueuses de Dekhockey RDL,

Comme vous le savez, la saison d'été 2022 arrive à grands pas. Plusieurs équipes auront à trouver, au cours de la saison, des remplaçants et de remplaçantes pour leur équipe. Dans un but d'équité envers ceux qui paient une inscription complète, un montant de **5\$** est demandé pour les joueurs et joueuses qui effectuent un remplacement dans les catégories suivantes : **féminin, mixte participatif** et **masculin participatif**. Si le remplaçant joue deux parties le même soir, **un 5 \$ par partie** est demandé. Pour ce qui est des autres catégories, c'est à la discrétion des capitaines d'équipes puisque ce ne sont pas des inscriptions individuelles. Ce montant servira entre-autre à de futurs investissements et activités par notre organisation. Afin de favoriser la prise des présences, les capitaines d'équipes devront recueillir à chaque partie le montant des remplacements et inscriront les noms du remplaçant ainsi que celui du remplacé dans un cartable à cet effet au banc des marqueurs.

De plus, à la fin de la saison, nous validerons avec vous que le registre est fidèle aux montants reçus par chacune des équipes. Nous vous remercions de votre bonne collaboration et nous vous souhaitons une très belle saison de dekhockey !

Le comité du Dekhockey RDL